



Cipango
Cahiers d'études japonaises

22 | 2015
Du particulier et de l'universel

Éditorial

Isabelle Konuma et Laurent Nespoulous



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cipango/2486>

DOI : [10.4000/cipango.2486](https://doi.org/10.4000/cipango.2486)

ISSN : 2260-7706

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2015

ISSN : 1164-5857

Référence électronique

Isabelle Konuma et Laurent Nespoulous, « Éditorial », *Cipango* [En ligne], 22 | 2015, mis en ligne le 08 février 2019, consulté le 30 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cipango/2486> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cipango.2486>



Cipango est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Éditorial

Isabelle KONUMA
CEJ, Inalco

Laurent NESPOULOUS
CEJ, Inalco

Du particulier et de l'universel : la fabrique des savoirs au Japon (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles)

« Les sciences humaines et sociales, attentives à la diversité des sociétés et des cultures, n'ont pas repris systématiquement à leur compte l'idée d'universalité ni la recherche de lois universelles – allant parfois jusqu'à douter de la légitimité même d'un "humanisme à vocation universaliste accusé d'entériner sous ses vocables à majuscules (l'Individu, l'État, la Nation, la Raison, etc.) l'uniformisation du monde"¹ ». Si nous suivons le raisonnement de Danièle Lochak, étudier la construction des savoirs – et des sciences – dans un cadre national précis n'est ainsi pas sans susciter quelques interrogations quant à leur prétention à l'universalité.

Le numéro 22 de *Cipango* est consacré à l'étude de cette tension entre, d'une part, la construction « universelle » des sciences et, d'autre part, l'étude de la mise en place

1. Danièle LOCHAK, *Le Droit et les paradoxes de l'universalité*, Paris, PUF, 2010, p. 30-31.

des différents savoirs dans la société moderne et contemporaine au Japon, à partir de l'ère de Meiji et de la mise en place de l'État-nation Japonais jusqu'au XXI^e siècle. Souvent considérée sous l'unique prisme de « l'occidentalisation » du Japon, la fabrique des savoirs au Japon relève de multiples dimensions : de la « transposition » *ex nihilo* de savoirs qui n'existaient pas dans le Japon de la première moitié du XIX^e siècle, de la construction progressive et synchronique de champs qui étaient alors eux-mêmes en gestation en Europe occidentale (sociologie, psychologie), de la systématisation de disciplines dont la filiation remonte au Japon de l'Ancien Régime (archéologie ou histoire), ou encore d'innovations singulières développées par le Japon (sismologie).

Regroupant quatre contributions qui cherchent à mettre la lumière sur les cahots de l'histoire des savoirs dans des domaines aussi variés que l'économie, la psychiatrie, les études de genre et le droit, la présente livraison s'intéresse à la multimodalité du développement des savoirs scientifiques, tout particulièrement au travers des questions de : a) l'approfondissement d'anciennes connaissances, b) la traduction, c) l'accueil de nouvelles techniques, d) la sélection des savoirs à traduire. Par ce biais, nous cherchons à prêter une égale attention à l'histoire des idées et des développements scientifiques, à la formation des catégories créées pour penser le réel, à l'histoire des institutions, des réseaux et des chercheurs, ainsi qu'à une approche sociale accordant toute son importance aux habitus et pratiques.

L'article d'Alexandre Roy traite ainsi de la fabrique des savoirs en sciences économiques dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Partant d'un constat qui semble s'imposer à partir des sources, il remet en question l'image très vite empruntée d'un « suivisme » du Japon derrière les connaissances « occidentales ». L'expression même d'un « suivisme » serait introuvable dans les sources de l'époque, l'« introduction » et la « réception » étant des termes eux-mêmes peu utilisés. Selon l'auteur, il serait plus adapté d'y voir un dynamisme « endogène » dans le développement des sciences économiques modernes.

Sarah Terrail-Lormel analyse la construction du savoir psychiatrique durant les quatre premières décennies du XX^e siècle. L'évolution épistémologique en matière de neurasthénie, depuis les savoirs américains, allemands jusqu'à la construction d'une psychiatrie japonaise (Morita), démontre le processus par lequel la neurasthénie est construite comme une maladie de la civilisation, ou une maladie des Blancs, avant de se transformer en une maladie des classes savantes au Japon.

Avec une visée chronologiquement large, Aline Henninger dresse un tableau complet des différentes ruptures épistémologiques en relation avec le cadre historique, en commençant par la question féminine (écriture féminine, maternité, famille, prostitution, avortement...). Les études féminines suivent cette étape dans les années 1970 pour se focaliser sur les rapports sociaux entre les sexes, avec un regard critique et féministe sur la production du savoir jusque-là essentiellement masculine, la fabrication des savoirs devenant alors un moyen d'émancipation féminine. Enfin les *gender studies* à partir des années 1990 montrent la difficulté par laquelle les sciences s'extrait du déterminisme des sexes, trouvant un prolongement, avec les études *queer* qui s'inscrivent dans une rupture non négligeable avec le féminisme en cela qu'elles s'opposent à tout essentialisme, l'identité homme/femme étant par définition non stable.

Enfin, la contribution d'Isabelle Giraudou a comme objet la construction de la comparaison en droit. Selon l'auteur, les études comparées se seraient jusque-là davantage focalisées sur le rôle des institutions étatiques dans la circulation des règles de droit, et partiellement sur le rôle des passeurs individuels dans la fabrication des normes juridiques. Or, l'auteur considère nécessaire d'examiner les contraintes liées à un système d'écriture spécifique pour appréhender la comparaison, et de ce constat, elle insiste sur la traduction comme une technique de « choix de droit » à laquelle recourent les traducteurs-comparatistes de l'ère Meiji, ainsi que sur le caractère très volontaire des choix de droits étrangers effectués par les réformateurs japonais sous Meiji. Il faut donc partir de l'idée d'une « traduction normative » pour exclure l'hypothèse d'une imitation pure et simple pour restituer aux traducteurs leur rôle d'agents de l'acte d'interprétation. Les limites sont également présentes dans la méthode de comparaison, effectuée de manière polarisée, généralement au prisme d'une spécialisation dans un droit étranger, empêchant toute « réconciliation » possible entre la tradition romano-germanique et la tradition de Common Law.

Au tournant de la Première Guerre mondiale, le Japon possède des chercheurs du même niveau que ceux des autres puissances de l'époque. Ceux-ci participent activement et « normalement » aux échanges universitaires et scientifiques mondiaux en histoire, archéologie, psychologie, sociologie, mais aussi physique, métallurgie, médecine, etc. Il y a donc bien, en ce sens, une universalité des savoirs et des sciences, lesquels ont une historicité aussi bien dans leur genèse, leur

renouvellement, que dans leurs sujets d'étude. Il faut à ce titre leur reconnaître une forte capacité de transformation, un pouvoir dynamique qu'il est impératif de saisir si l'on veut les comprendre. À l'inverse d'une démarche qui part de l'universel pour aller vers le particulier, c'est la diversité, le particulier qui doit constituer le point de départ vers l'universel.

Cette livraison de *Cipango* se termine par une sélection d'articles varia qui constituent le lieu de présentation de diverses recherches en études japonaises, avec comme point commun leur nature novatrice. Nous avons ainsi trois contributions qui portent sur des thèmes aussi divers que l'analyse de la nouvelle *Yūkoku* de Mishima Yukio (Thomas Garcin), l'influence du nô sur l'escrime (Sekoguchi Aya) et enfin le rôle des galeristes dans la construction des valeurs artistiques (Cléa Patin).

Ce numéro a été réalisé grâce au soutien précieux de Noémi Godefroy pour la relecture de l'anglais, ainsi que celui de Guillaume Muller et de Clara Wartelle pour la relecture des articles. Nous réservons une reconnaissance toute particulière aux auteurs, pour leur patience, leur réactivité et leur disponibilité jusqu'à la fin du processus éditorial qui n'a que trop duré. Enfin, nos remerciements vont vers Michael Lucken, directeur du CEJ, pour sa confiance et ses conseils toujours avisés.